



Votre Agence :

CHILLY MAZARIN
15 AVENUE PIERRE BROSOLETT
91380 CHILLY MAZARIN

Votre Conseiller :

Samuel SANGRADO
samuel.sangrado@rivesparis.banquepopulaire.fr
Tél : 01 72 48 56 55

M THEO AGATHE
85 AVENUE HONORE DE BALZAC
91420 MORANGIS

Votre relevé de compte annuel au 05/01/2026

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE LIVRET SOCIETAIRE N° 21989275830

M THEO AGATHE

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE CREDITEUR AU 06/01/2025			10,20 €
31/12	INTERETS I.BRUTS 0,12 E AU 31/12/25 PL.FISCAUX A 30,0% : 0,02E	31/12	01/01	0,10 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS			- 0,00 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS			0,10 €
	SOLDE CREDITEUR AU 05/01/2026*			10,30 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.**

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires
en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités
utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire



Information à l'attention des clients particuliers : Les coordonnées du service à contacter en cas de réclamation, ainsi que celles du médiateur compétent en cas de litige persistant, sont disponibles sur la brochure tarifaire et sur le site internet de votre établissement.

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.
